

Titre : Développement de l'énergie électrique durable à Yaoundé: appropriation par les Communes et impact sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants au quotidien

Sous titre : renforcement du réseau électrique et installation de 75 lampadaires sur 10 quartiers de trois (03) Communes de la ville de Yaoundé (CAY IV, CAY VI et CAY VII)

Thématique : Habitat, Accès aux services sociaux de base

A. L'origine du projet

La crise économique des décennies 80 a suffisamment détruit les efforts des pouvoirs publics dans sa stratégie de mise à disposition des services sociaux de base qui corroborent avec les aspirations des populations. Or le développement, qu'il soit impulsé au niveau local, régional ou national, doit être en phase avec les aspirations des habitants qui ne demandent qu'à mieux vivre en respectant une certaine constance et surtout des canons bien précis. Mais alors aujourd'hui, Malgré l'organisation ponctuelle des campagnes d'électrification dans les villes et quartiers du Cameroun, il n'est pas rare de constater en zone urbaine ou rurale, que des habitants n'ont pas accès à l'électricité. Celles-ci se sont révélées insuffisantes pour permettre aux habitants de bénéficier d'une offre en énergie de qualité. Le plan de développement réalisé sur les 16 quartiers de Yaoundé par ASSOAL et le RNHC vient donc confirmer cela en mettant en exergue les questions d'électricité. De fait, le processus participatif mis en œuvre en vue de l'élaboration de ce plan, que ce soit à l'étape du pré diagnostic, de l'analyse et du traitement des données ou de la planification participative, fait prévaloir un besoin urgent en électricité. D'après le Plan de développement, seuls 25% des ménages de ces quartiers sont connectés au réseau d'AES SONEL.

Fort de ce constat, les habitants ont compris qu'il était utile de s'organiser collectivement, avec la collaboration des organisations de la société civile, les entreprises à capitaux privés et des leaders d'opinion, pour mener des réflexions sur comment résoudre définitivement le problème de la crise énergétique à Yaoundé, afin de faciliter l'accès à un certain nombre de services sociaux de base à l'échelle locale. Ces réflexions visant à accompagner l'Etat dans l'élaboration d'une véritable politique de mise à disposition d'une énergie électrique de qualité afin de réduire, mieux encore d'éradiquer la crise énergétique qui jusqu'ici bloque l'implémentation des projets structurants au niveau national. L'installation des lampadaires par exemple dans les quartiers le bienvenu.



Dans cette optique, le rapprochement avec l'entreprise AES SONEL initié par ASSOAL et le RNHC a permis dans un élan de plaidoyer quasi permanent, d'améliorer la qualité de l'offre en énergie au niveau des 16 quartiers défavorisés de Yaoundé couverts par le PDQUD. Ceci s'est matérialisé par la pose de deux transformateurs qui viendront améliorer de façon significative et de manière sensible la qualité de l'énergie dans les ménages.

B. Définition des concepts clés

Branchement électrique : Connexion à un réseau de transport d'énergie électrique

Réseau électrique : Ensemble d'infrastructures permettant d'acheminer l'énergie électrique des centres de production vers les consommateurs.

Transformateur électrique : Convertisseur permettant de modifier les valeurs de tension et d'intensité du courant électrique.

Eclairage public : Ensemble des techniques et des appareils ayant pour but de produire une lumière artificielle destinée au grand public, communauté

PRERE : Projet de renforcement et d'extension du réseau électrique AES SONEL.

CREGSE : Comité de Renforcement, d'Extension et de Gestion des Services d'Electricité.

PDL : Plan de développement des quartiers.

C. Objectifs et enjeux

Objectif Général du projet

Accroître l'accès aux services sociaux de base parmi lesquels l'électricité à au moins 5 000 ménages des 16 quartiers défavorisés de Yaoundé ayant fait l'objet d'une étude de développement.

Objectifs Spécifiques du projet

Ils consistent à faciliter l'accès à l'électricité aux habitants des quartiers défavorisés de Yaoundé par l'extension des réseaux électriques, rapprocher l'entreprise AES SONEL et les habitants des quartiers défavorisés de Yaoundé par des actions de plaidoyer, renforcer avec la collaboration de l'entreprise AES SONEL les réseaux électriques par la pose des transformateurs électriques, impliquer les acteurs réels et potentiels du projet par la mise en place d'un comité de gestion des ouvrages réalisés, contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers défavorisés de Yaoundé, renforcer la collaboration entre divers intervenants du projet et les communes de Yaoundé.

Enjeux

Les enjeux ici sont multiples ; ils touchent à la résolution des difficultés d'accès des ménages à une énergie de qualité, de stimuler quelques activités économiques dans les quartiers, de faire reculer l'insécurité sur des axes à risques, de consolider le tissu social par le rapprochement, la solidarité, la confiance d'abord entre les habitants, ensuite entre les habitants et les autorités municipales, traditionnelles et politiques dans la mesure où plusieurs descentes de terrain se sont faites de manière conjointe.

D. Déroulement du projet

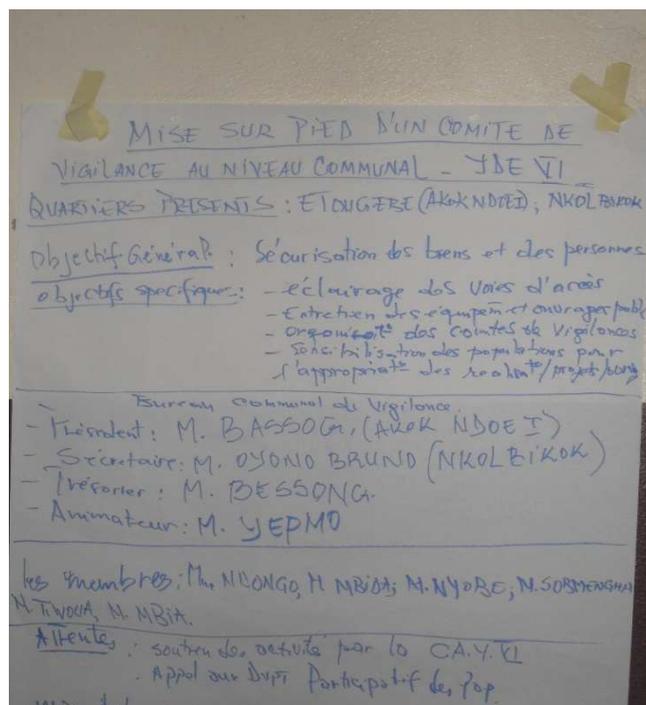
Description succincte de l'expérience

L'étude s'est appuyée sur les (PDL) plans de développement des 16 quartiers réalisés en 2009 sur cinq (05) Communes de la ville Yaoundé en l'occurrence Yaoundé IV, Yaoundé VI et Yaoundé VII. Au-delà des Communes, il faut signaler aussi que pour la bonne marche du projet, d'autres acteurs ont du être

impliqués notamment les chefs traditionnels, les experts d'AES SONEL, les populations de toutes catégories.

Les principales activités menées pour le déroulement de ce projet sont :

Il y a eu l'enquête avancée portant sur les statistiques actualisées des ménages nécessiteux et potentiellement souscripteurs au PRERE ; l'appui structurel et organisationnel des habitants du quartier autour d'un comité de renforcement, d'extension et de gestion des services d'électricité (CRGSE), la collecte des contributions des ménages souscripteurs au PRERE, le renforcement des capacités des membres du CRGSE,



l'implication d'AES SONEL à travers un partenariat tripartite RNHC, CREGSE, AES SONEL, le détail des Etudes technico Economique du PRERE, mise en œuvre des travaux d'extension et de branchements sociaux d'électricité dans chaque quartier, et le suivi général des travaux du PRERE.

Les cibles principales cibles

Les cibles principales sont :

Les réseaux et organisations de la société civile et des communes, les élus locaux et les chefferies traditionnelles concernées, au moins 5000 habitants sur les 16 quartiers, les professionnels (10) ;

Les partenaires de mise en œuvre:

- Les partenaires institutionnels (MINDUH, CUY, Communes d'arrondissement de Yaoundé 1, 2, 4,6 et 7.
- Les partenaires opérationnels (RNHC, les structures prestataires de services, les services techniques et compétents des ministères concernés).

Les mécanismes de cogestion, suivi et évaluation

Le suivi permanent reposera sur les réunions mensuelles, regroupant les comités de gestion, le RNHC, les bureaux d'appui communal, ainsi que d'autres organisations intervenant dans les quartiers.

Les résultats attendus

Au moins 75% des ménages à faible revenu sont sensibilisés et s'engagent à acquérir des compteurs/Branchements AES SONEL ; au moins 2500 habitants par quartier en moyenne améliorent leur accessibilité à l'électricité ; une diminution des risques d'incendies, de vandalisme, et d'insécurité.

E. Commentaire

L'électricité est donc ce levier qui permet à l'Etat de stimuler le développement, de favoriser la croissance économique. A travers elle, des projets de toutes natures sont réalisés dans l'intérêt des citoyens et pour leur épanouissement, tout en développant des infrastructures répondant aux besoins de l'économie nationale d'une manière générale. Si la mise en œuvre du PRERE ne permet pas de marquer des points, permettant de répondre efficacement à des besoins précis, il importe de se poser des questions qui viennent la justifier cette étude :

La mise en œuvre actuelle du projet PRERE soulève un certains nombre de risques que sont :

La mauvaise appréciation des coûts réels des infrastructures sollicités ; au niveau de la mobilisation de fonds, l'implication méfiante des parties prenantes ; au niveau de la réalisation technique le non respect des normes techniques ; au niveau du fonctionnement du partenariat, notons l'implication poltronne des associations partenaires et diverses autres associations du quartier ; les risques du vol de certains équipements installés.

Questions que soulève l'expérience

L'électricité est donc cette énergie qui permet à l'Etat de stimuler le développement, de favoriser la croissance économique. A travers elle, des projets de toutes natures sont réalisés dans l'intérêt des citoyens et pour leur épanouissement, en développant des infrastructures répondant aux besoins de l'économie nationale d'une manière générale. Si la mise en œuvre du PRERE ne permet pas de marquer des points, permettant de répondre de répondre efficacement à des besoins précis, il importe de se poser les questions qui constituent la justification de cette étude :

Cette expérience soulève des questions pertinentes à savoir :

Comment apprécier les coûts réels des infrastructures sollicitées pour la réalisation du projet ?

Comment impliquer les parties prenantes dans la mobilisation des fonds ?

Comment faire pour respecter les normes techniques pendant la réalisation des ouvrages ?

Comment faire pour impliquer les associations partenaires et les autres associations du quartier dans le fonctionnement du partenariat ?

Comment faire pour s'assurer que les équipements installés ne sont pas volés ou détruites ?

F. Données pratiques

Echelle territorial : 16 quartiers défavorisés de 03 Communes (CAY IV, CAY VI, CAY VII) de Yaoundé

Public cible : les habitants des 16 quartiers, les réseaux d'habitants des quartiers, les mutuelles d'habitat, les Communes, les comités de gestion

Acteurs du projet :

- ASSOAL (Actions Solidaires de Soutien aux Organisations et d'Appui aux Libertés) ; Contact : + 23722 20 10 12
- AES SONEL : Mme MBARGA BILOA Anastasie : Service Comptabilité et logistique Contact : + 23796 12 63 26 ; M. HANDY : Chef des Services Techniques/SONEL CENTRAL
- Le RUHN (Réseau Urbain des Habitants de Nkolo) ; Contact : + 23799 98 60 12.
- Les Bureaux d'Appui au Développement de Quartier (CAY IV, CAY VI, CAY VII) ; Contact : + 23777 52 55 53 / 99 37 27 97
- RNHC (Secrétariat Permanent) ; Contact : + 23799 79 30 49
- GIC MAHAMUM. Contact : + 23775 16 27 64

Durée du projet : mars 2010 - mai 2010

Résultats actuels : des milliers d'habitants sensibilisés, 75 lampadaires installés sur 10 quartiers ; 10 comités de gestion mis en place ; le recul de l'insécurité est constaté et relayé par les habitants eux-mêmes, extension du réseau du quartier Nkolo.

Financements : ASSOAL, PDQUD (Programme de Développement des Quartiers Urbaines défavorisés) financé par la DUE et CORDAID,

Auteurs : MOUKALA Maurice Innocents

Adresse : Chargés du suivi des micros projets sociaux
Tel : 77 03 91 68 E – mail : moukalamaurice@yahoo.fr ;
BP : 5268 Yaoundé

Organisation ou institution : ASSOAL

Date : 30 Septembre 2010

Analyse de l'expérience à la lumière des 10 principes de la gouvernance

1. Se fonder sur une approche territoriale et le principe de subsidiarité

La stratégie adoptée par le PRERE portait sur l'orientation des travaux par les populations elles-mêmes dans tous les 16 quartiers et à travers le Comité de Développement. Certains quartiers préféraient l'éclairage des grands axes tandis que d'autres portaient leurs choix sur les entrées principales des quartiers. Certes les problèmes étaient semblables mais, le degré d'accès à l'énergie électrique était différent d'un quartier à l'autre ; d'où l'application des réponses au cas par cas. A la fin du projet, des comités de gestion de ces ouvrages ont été structurés conjointement avec les Mairies qui avaient accepté d'accompagner ceux-ci dans leurs tâches quotidiennes de gestion d'ouvrage.

2. Instituer un dialogue au sein des communautés plurielles

Les activités de mobilisation, d'information et d'enquêtes ont permis d'impliquer les populations bénéficiaires des diverses catégories socio- culturelles. Toutes les couches sociales étaient incluses dans le processus à travers des rencontres qui se déroulaient soit dans les chefferies, soit dans les Mairies. Il était pratiquement impossible de procéder à une quelconque activité sans l'implication ou appui des principaux bénéficiaires. Cette brassage a permis au sortir du processus de mettre sur pied aisément des Comités de gestion autour des ouvrages avec tout le capital social du terroir, véritables sentinelles du développement.

3. Remettre l'économie à sa juste place - Gérer les ressources

Dans le cadre spécifique du projet PRERE, l'accès à l'électricité mis en évidence ici est non marchand dans la mesure où le soutien financier de CORDAID et d'ASSOAL a permis de réaliser ce projet, dont le leitmotiv est de concourir à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens dans l'optique de booster la croissance, tout en réduisant la pauvreté. Le mode de gestion appliqué ici est une gestion de proximité, participative et collective.

4. Se fonder sur une éthique universelle de responsabilité

Un certain nombre de valeurs telles ont été partagés par toute la composante du capital social sur les 16 quartiers ; la mise sur pieds des comités de vigilance en partenariat avec les Mairies allait en droite ligne avec la participation citoyenne, la bonne gouvernance et l'éthique. Le projet a permis l'identification des difficultés réelles auxquelles sont confrontées les habitants ; et l'espace légitimé de dialogue qui a été ouvert va permettre aux Maires et populations d'échanger avec le BADQ (Bureau d'Appui au Développement des Quartiers) comme courroie de transmission. Cet espace permettra de rendre compte du niveau de gestion des activités. Le projet a permis une nette diminution des risques de vandalisme et d'insécurité.

5. Définir un cycle d'élaboration de décision et contrôler les politiques publiques

Il faut mentionner que 03 Communes sur 05 ont pu bénéficier du projet et figurent parmi celles qui ont fait l'objet des plans de Développement locaux réalisés par ASSOAL. Le projet voit le jour bien évidemment à partir des PDL qui remis en surface les problèmes les plus cruciaux et auxquels il fallait s'atteler. Ces problèmes ont été mis en débat entre populations, Mairies et société civile. Ce dialogue se veut permanent et sera balisé dans le cadre du Budget Participatif, véritable outil de contrôle et

d'orientation auprès de plusieurs communes qui malgré quelques atermoiements sont en train d'être expérimenté.

6. Organiser la coopération et les synergies entre acteurs

Il existe une certaine synergie entre les acteurs du projet. Cette collaboration est visible et fonctionne. Les BADQ étant toujours dans leurs rôles de relais entre les communautés et les exécutifs municipaux. Le RNHC et ASSOAL veillent à ce que ces rapports fructueux perdurent ceci pour le bien de la communauté. On peut donc noter désormais que le projet dans sa forme d'organisation a favorisé d'autres attitudes : sens de négociation, d'échange et de débat sur les lieux publics.

7. Concevoir des dispositifs cohérents avec les objectifs poursuivis

Pour ce qui concerne le projet proprement dit, une batterie de moyens pour la bonne marche des activités a été mobilisée avant, pendant et après le projet (enquêteurs formés, du matériel de pointe, les véhicules de liaison entre sites et bureaux, l'appui institutionnel des mairies etc.) ; le budget alloué au projet a été conséquent et a permis de l'exécuter selon les règles de l'art.

8. Maîtriser les flux d'échange des sociétés entre elles et avec la biosphère

Le projet a mis en place un réseau d'information efficace à travers le Réseau Urbain des Habitants de Yaoundé (RUHY). Des supports de communication ont été conçus et mis à la disposition de ce réseau pour distribution. Pendant les activités organisées par ASSOAL, des informations liées au projet étaient relayées par le personnel. Ledit projet dispose d'un capital social solide constitué d'experts dans le domaine du développement local.

9. Gérer la durée et savoir se projeter dans le temps

Le projet a été bouclé avec la structuration des comités autour des ouvrages ; car il fallait implémenter un suivi judicieux de ces ouvrages. Ces comités qui fonctionnent sous la supervision des Communes est un gage de la durabilité des ouvrages qu'ils sont sensés protéger ceci pour le bien être de tous.

10. De la légalité à la légitimité de l'utilité, des valeurs et des méthodes

Le constat qui a été fait dans les 10 quartiers qui ont reçu les ouvrages, c'est que l'expérience est appropriée par l'ensemble des populations et même les quartiers non bénéficiaires, tentent de répliquer l'expérience dans leur espace. C'est dire que l'importance de cette expérience est mesurée jusqu'au-delà des quartiers ayant fait l'objet de l'étude. La rédaction d'un rapport final vient davantage crédibiliser le projet. L'implication d'autres acteurs, des populations dans la recherche des voies et moyens d'accès à l'électricité va faire très certainement l'objet d'un plaidoyer.